

Le « Facile à lire », c'est :

- Un espace identifié dans la bibliothèque
- Des ouvrages qui répondent à des critères d'accessibilité et de lisibilité
- Des livres présentés de préférence de face et sans classement
- De la médiation et des partenaires afin de faire venir des personnes qui ne viennent pas à la bibliothèque

Emprunter le « Kit Facile à lire »

Objectifs : Le kit *Facile à lire* vous permet d'expérimenter le concept. L'objectif à terme étant que vous l'adoptiez définitivement et que vous installiez de façon pérenne un espace *Facile à lire* dans votre bibliothèque en l'intégrant dans votre politique documentaire.

Dans ce cas, pour utiliser le logo *Facile à lire*, la structure demandeuse s'engagera à respecter certains principes en signant une charte d'utilisation établie par le Ministère de la Culture.



Quelques principes :

- La DdLLP vous accompagne tout au long du projet
- Un temps d'expérimentation suffisamment long est nécessaire (entre 6 mois et 1 an)
- Prêt renouvelable de 30 à 50 documents
- Établir des partenariats sur le territoire (écoles, associations, MDS, etc.)
- Communiquer sur sa mise en place



Le Kit « Facile à lire » de la DdLLP comprend :

- Du mobilier : 1 étagère et des petits présentoirs
- Une sélection de livres : 434 exemplaires, 247 titres
(Le fonds est régulièrement enrichi par de nouvelles acquisitions.)

Les livres « Facile à lire » :

- Ont tous un pictogramme sur la couverture
- Vous pouvez retrouver la liste des titres, dans le catalogue de la DdLLP (liretouraine.fr) dans la zone « sujet », il vous suffit de taper « facile à lire »

Concrètement :

- Un formulaire de prêt (téléchargeable sur liretouraine.fr) doit être rempli, signé et envoyé
- Le mobilier et les livres sont à retirer par vos soins dans l'une des 3 antennes (ou éventuellement ils peuvent être livrés via la navette en fonction des possibilités et de la taille du mobilier)
- Sélection des livres par vos soins. Les livres seront bipés sur le compte de la bibliothèque

Contact : Alice Charon – acharon@departement-touraine.fr